

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS

\*\*\*\*\*

Séance du 28 juin 2022

\*\*\*\*\*

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	10	7

Objet de la Délibération :

**Demande DETR 2022 –  
Sécurisation du rocher  
d'escalade et aménagement  
de ses abords**

L'an deux mille vingt deux  
le vingt-huit juin

A 18 heures, le Conseil municipal de la commune de Saint Pierre Dels Forcats, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme LINTZ Ghislaine

**Présents :** - M. ECHARD Vincent – M. FOURNIER Daniel - M. GAURENNE Claude – Mme GAURENNE Sylvie - Mme INGLES Martine – Mme LINTZ Ghislaine – M. PINEDE Jean-Marie

**Absents excusés :** M. BLANQUE Pierre - M. BUL Alain - Mme RODRIGUEZ Noémie

**Secrétaire de séance :** M. GAURENNE Claude

**Date de convocation :** 24 juin 2022

Madame la première adjointe rappelle à l'assemblée le projet de sécurisation du rocher d'escalade du Mouli et d'aménagement de ses abords.

2022/021

Le projet estimé à 96 722.80 € HT se divise comme suit :

- RTM maîtrise d'œuvre : 4 122 € HT
- Travaux sécurisation rocher d'escalade : 27 190 € HT
- Aménagement parking : 16 820,80 € HT
- ONF : 980 € HT
- Aménagement abords : 9 600€ HT
- Sanitaires automatiques : 29 930 € HT
- Travaux eau pour sanitaires : 8 080 € HT

Il propose de solliciter une subvention aussi élevée que possible au titre de La DETR 2022.

**Extrait du registre**

**OUI** l'exposé de sa Présidente, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

... **SOLLICITE** de la part de l'Etat une aide aussi élevée que possible au titre de la DETR 2022 afin de parfaire le financement du projet décrit ci-dessus,

... **PROPOSE** le plan de financement comme suit :

- Dépenses : 96 722.80 € HT de participation communale au projet
- Recettes : Demande DETR 2022 (45%) : 43 525 €
- Autofinancement nécessaire : 53 198 €

... **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document nécessaire à l'avancée de ce projet,

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Le Maire,  
Pierre BLANQUE

*Par délégation la 1<sup>ère</sup> adjointe  
G. Ghislaine*

Bureau de réception en préfecture  
0082180128020220628-2022-021-DE  
Date de réception en préfecture : 04/08/2022

